



## Édito

Après les bouillonnements de la période électorale, La Brède quitte sans regrets la période hivernale et, le printemps revenu, renoue avec elle-même.

Fidèle à ses traditions, elle a élu sa rosière 2008 et se prépare à la fêter ainsi que toute la jeunesse brédoise les 20, 21 et 22 juin prochains.

Auparavant, elle aura couronné le Mai qui sera planté au Pré de l'Espérance pour célébrer l'élection de son nouveau Conseil Municipal en présence, je l'espère, de nombreux Brédois.

Le 7 juin, « Montesquieu et Nous » soudera une fois de plus le lien indéfectible qui unit Charles-Louis de Secondat à son village natal.

Enfin, les grands rassemblements sportifs du mois de Mai permettront, j'en suis sûr, à notre Commune de confirmer le très bon niveau de nos clubs dans les nombreuses disciplines sportives représentées sur la Commune.

Votre Maire  
Michel Dufranc

## A noter dès à présent

Le 24 mai on fête la « Maïade »



Samedi 24 mai, tous les brédois sont invités à célébrer la « Maïade », la fête traditionnelle du sud-ouest qui honore les nouveaux élus. Le maire et ses conseillers municipaux planteront le « mai » (pin décoré de couronnes de fleurs).

Un buffet champêtre sera offert à la population par l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Rendez-vous à 12h au Pré de l'Espérance.



## « Montesquieu et nous »

Le Comité Montesquieu et la Municipalité vous donnent rendez-vous Samedi 7 juin pour la manifestation annuelle « Montesquieu et nous » au Château de La Brède. Cette année, les organisateurs ont souhaité mettre en lumière une œuvre peu connue de Montesquieu « Histoire Véritable ».

Hélène de BELLAIGUE et Monique BRUT évoqueront les manuscrits et l'histoire racontée dans ce roman.

Sur une proposition de Monique BRUT, Hélène BRANEYRE a travaillé ce texte assez déroutant pour en faire une adaptation mettant en valeur toute la ferme du Château : attendez-vous à une mise en site, en son et lumière très originale ! Nos amis de la troupe du Théâtre Masqué ont suivi leur metteur en scène avec enthousiasme pour nous offrir ce spectacle.

Cette manifestation sera ponctuée par des moments de musique française du XVIIIème s. interprétés par le jeune trio de l'Ensemble « Les Festes d'Euterpe ». L'exposition du peintre LETHARGIE, « Des livres et nous », sera en harmonie avec les séances de dédicaces des auteurs aquitains que nous accueillerons avec plaisir : Michel SUFFRAN, François CADILHON et Camille Pascal, Lauréat du premier Prix Littéraire du Cercle des Amis de Montesquieu et de la Ville de La Brède.

Ces moments privilégiés, imaginés et préparés pour le plaisir de tous, soulignent, depuis 2005, l'identité patrimoniale exceptionnelle de notre village et le souvenir de son philosophe.

La Fondation J. de Chabannes ouvrira le Parc au public dès 17h (entrée gratuite).



# JENNIFER, NOTRE ROSIÈRE 2008



Jeudi 3 avril, les 19 membres du Jury, ont désigné Jennifer Brethes, 173<sup>ème</sup> Rosière. Deux autres candidates ont participé à l'élection : Mathilde Goureau et Maelle Meslier.

Jennifer prépare actuellement un BEP sanitaire et sociale. « Depuis mon enfance je suis cette fête du village et chaque année j'aime voir défiler le cortège dans les rues de mon village et j'imagine être à la place de la Rosière. J'en serai si fière : pour moi-même mais aussi pour ma famille, si attachée à cette tradition. Cette fête traditionnelle unique me permettra de retrouver tous mes copains et copines d'école plus ou moins perdus de vue et rassembler une année de plus toute la jeunesse Brédoise mais aussi tous les brédois et Brédoises, toutes générations confondues, dans la fête et la joie. »

Jennifer et le cortège 2008 nous donnent rendez-vous les 20,21 et 22 juin pour perpétuer la tradition et fêter ensemble la jeunesse.



## MEMBRES DU JURY

**De gauche à droite :** Jean-Pierre MORICE , Yannick LANGLOIS , Hervé TREMEGE, Raymond DELILLE, Geneviève BARBEY, Christiane GRESSIER, Marie-Claude LOPEZ, Christel DROCOURT, Jacqueline CAROCHEL, Jennifer BRETHERS, Rosière 2008, Monique BIANNE-LARONZE, Véronique MATHIEU, Claudine BILLY, Jocelyne MILLEREUX , Guy LARROQUE, Josseline GONZALES

**Assis :** Philippe NARDI, Michel DUFRANC, M. DESPUJOLS

**Excusé :** Philippe ANIZAN

# JEUNESSE

## La Crèche Familiale s'agrandit

Depuis le début de l'année, deux nouvelles assistantes maternelles à domicile ont rejoint l'équipe de la Crèche Familiale municipale : Claudine Boyer et Françoise Courtine.

Avec ces recrutements, 14 enfants sont désormais accueillis au domicile des six assistantes maternelles.

Les nouvelles « nounous » ont rapidement intégré l'équipe de la Maison Tom Pousse. Des ateliers d'animations sont organisés chaque semaine afin de permettre aux assistantes maternelles de se rencontrer et aux enfants de partager des moments collectifs et bénéficier d'activités d'éveil : baby-gym, bibliothèque,...



# COUPE DU SAUTERNAIS

## Victorieux pour la troisième année consécutive

C'est près de 1 400 personnes qui sont venues assister aux finales de la coupe du Sauternais 2008, où le club de La Brède était représenté dans quatre catégories : Benjamins, 15 ans, 18 ans et Seniors.

Les benjamins ont terminé à la 4<sup>ème</sup> place de cette coupe du Sauternais, après un bon parcours dans la phase qualificative. Deuxième réussite consécutive pour les 15 ans, victorieux face à l'équipe des Bleuets Macariens sur le score de 4 à 0. Malheureux les 18 ans... Deuxième finale pour cette équipe et toujours pas de victoire. Enorme regret d'autant que cette équipe solide aurait mérité mieux...

**Et un... Et deux... Et Trois fois consécutives...** Et oui La Brède est encore là en finale pour ramener cette coupe «aux grandes oreilles» dans le fief brédois.

Après une opposition de qualité entre les voisins du Sauternais, La Brède et St Médard D'eyrans... Les Brédois ont su être patients et très bien organisés face à une très belle équipe St Médardaise.

Félicitations aux joueurs brédois, mais n'oublions pas de remercier tous les fervents supporters brédois venus en nombre pour encore une fois, garder un grand souvenir des Coupes du Sauternais... Merci à eux !!!



# PROXIMITÉ

## Vos élus plus proches de vous

Dans le souci d'une meilleure communication, plus moderne et plus interactive, vos élus se sont dotés de boîtes aux lettres électroniques, vous pouvez désormais directement leur faire part de vos questions ou suggestions à ces adresses :

**Michel Dufranc**, Maire • [michel.dufranc@labrede-montesquieu.com](mailto:michel.dufranc@labrede-montesquieu.com)

**Philippe Nardi**, 1<sup>er</sup> adjoint : Finances • [philippe.nardi@labrede-montesquieu.com](mailto:philippe.nardi@labrede-montesquieu.com)

**Sylvie Dufranc**, 2<sup>ème</sup> adjointe : Petite Enfance/Affaires Scolaires/Jeunesse/Culture • [sylvie.dufranc@labrede-montesquieu.com](mailto:sylvie.dufranc@labrede-montesquieu.com)

**Jean-Pierre Vigneron**, 3<sup>ème</sup> adjoint : Vie Locale - Animations • [j-pierre.vigneron@labrede-montesquieu.com](mailto:j-pierre.vigneron@labrede-montesquieu.com)

**Véronique Soubelet**, 4<sup>ème</sup> adjointe : Administration Générale/Ressources humaines  
[veronique.soubelet@labrede-montesquieu.com](mailto:veronique.soubelet@labrede-montesquieu.com)

**Philippe Estrade**, 5<sup>ème</sup> adjoint : Sports/Vie associative/Sécurité • [philippe.estrade@labrede-montesquieu.com](mailto:philippe.estrade@labrede-montesquieu.com)

**Catherine Dupart**, 6<sup>ème</sup> adjointe : Urbanisme/Travaux/Aménagement/Environnement/Patrimoine  
[catherine.dupart@labrede-montesquieu.com](mailto:catherine.dupart@labrede-montesquieu.com)

**Alexandre Laffargue-Brethes**, 7<sup>ème</sup> adjoint : Communication -Solidarité - Emploi - Développement Economique  
[alexandre.laffargue@labrede-montesquieu.com](mailto:alexandre.laffargue@labrede-montesquieu.com)

# PRÉVENTION

## La Commune s'équipe de défibrillateurs

Depuis le mois d'avril, la Commune de La Brède a installé deux défibrillateurs cardiaques automatiques externes\* (DAE) : l'un au stade de La Sauque, l'autre dans le Hall de la Mairie, en centre-ville.

L'installation de ces appareils dans les lieux publics est en effet la solution la mieux adaptée à un constat dramatique réalisé à l'échelle nationale. En France, le taux de survie après un accident cardiaque est inférieur à 5% contre 20 à 50% aux Etats-Unis. L'arrêt cardiaque est ainsi la cause d'environ 50 000 décès par an. Dans l'attente des Secours, permettre une intervention très rapide, guidée par les indications orales de l'appareil, était donc primordial pour sauver des vies mais aussi limiter les séquelles.



**Utilisable par tous** Les défibrillateurs choisis par la Commune sont entièrement automatiques. Pour s'en servir, aucun danger pour le sauveteur et aucun risque d'erreur lors de son utilisation : c'est l'appareil lui-même qui établit le diagnostic et décide de « choquer » ou non la victime. Il suffit de suivre ses consignes vocales pour l'installer. (illustration)

### Se former aux gestes qui sauvent

Pour apprendre à mieux se servir d'un défibrillateur automatique en cas de premiers secours, la Commune organise des sessions d'intervention à destination du personnel de la Commune et des Associations Sportives. Ces sessions seront complétées par des campagnes d'information grand public.

# SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Mardi 22 avril et mercredi 23 avril 2008, la police municipale de La Brède et la police municipale de Cadaujac ont participé à l'animation de piste de sécurité routière à destination des enfants de classe de CM2.

Ces actions ont été dispensées sous la halle couverte des sports du Collège Montesquieu pour 51 élèves de l'école primaire Jean Cazauvieilh de La Brède et 56 élèves de l'école primaire Aliénor d'Aquitaine de Cadaujac.

**Au total pour l'année scolaire 2007-2008, 337 élèves du canton auront bénéficié de cette formation auprès de la Police Municipale**



# BRÈVES

## Nuisances sonores

Par Arrêté préfectoral du 8 mars 1990, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques ... ne peuvent être effectuées que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

## Déclaration de revenus 2008 :

Du 21 avril au 7 mai 2008 :

Réception de votre déclaration papier

A compter du 2 mai 2008 :

Ouverture du service de déclaration par Internet sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

(téléchargement d'imprimés vierges disponibles à partir du 9 mai)

Jusqu'au 30 mai 2008, minuit :

Date limite de dépôt de la déclaration papier.

Dates limites de souscription des déclarations en ligne (zone C) : mardi 24 juin 2008 à minuit.

Pour vous aider, une permanence des impôts se déroulera le **MARDI 20 2008** à la Salle des Fêtes de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

## Le don de plasma

Mercredi 21 mai, l'EFS met en place une permanence de Don de Plasma de 11h à 16h à la salle des Fêtes. Comme pour le don du sang, le don de plasma est réalisé par ponction veineuse unique au pli du coude. Le sang prélevé est séparé pendant le don par une technique de centrifugation : le plasma est recueilli et les cellules (globules rouges, globules blancs et plaquettes) sont rendues au donneur par la même voie.



Le don dure environ 45 minutes. L'intérêt est de recueillir une quantité de plasma 3 fois supérieure à celle obtenue par un don de sang total, sans que le donneur perde de globules. Les donneurs de tous les groupes sanguins sont bienvenus, mais le groupe AB est particulièrement recherché.

### BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRÈDE

Directeur de publication : Michel Dufranc

Rédaction : Service communication • Photos : Mairie

Impression : Imprimerie Prosper

Tirage à 1500 exemplaires

Dépôt légal à parution

Mairie de La Brède - 1, Place Saint Jean d'Etampes

BP 30047 33652 LA BRÈDE cedex

Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50

courriel : [contact@labrede-montesquieu.com](mailto:contact@labrede-montesquieu.com)

Site web : [www.labrede-montesquieu.com](http://www.labrede-montesquieu.com)

# JOURNÉE DU SOUVENIR

Judi 8 mai, comme chaque année, la cérémonie de commémoration s'est tenue sur la place du Devoir de Mémoire, présidée par Monsieur Dufranc, Maire de La Brède et en présence des Conseillers Municipaux, de l'Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre du Canton de La Brède, des corps constitués (Sapeurs Pompiers, Gendarmerie Nationale, Police Municipale, Militaires) d'une délégation d'élèves du Collège Montesquieu conduite par leur Principal, M. Bilate, et de nombreux brédois.

Un remerciement particulier a été apporté aux familles venues accompagnées de leurs jeunes enfants.



## AGENDA DU MOIS DE MAI

18<sup>05</sup>

### Rally Vélo Brédois

Salle des Fêtes

18<sup>05</sup> à 18h

### le Chœur PIZZICATI chantera des œuvres de SCHUBERT

Eglise Saint Jean d'Etampes - entrée 10€

20<sup>05</sup>

### Permanence des Impôts

Salle des Fêtes

21<sup>05</sup> de 11h à 16h

### Don de plasma

Salle des Fêtes

23<sup>05</sup> à 21h

### Concert dans le cadre du festival Jazz and Blues

THE SOUL TRAVELERS QUARTET

Eglise Saint Jean d'Etampes - entrée 12€

24<sup>05</sup> à 12h

### Maïade au Pré de l'Espérance

24<sup>05</sup>

### Spectacle de la troupe « La Joyeuse »

28<sup>05</sup> de 10h à 16h

### Olympiades des Accueils de Loisirs Maternels du Canton

organisées par la Communauté de Communes

et la Mairie de La Brède Stade du Bourg

7<sup>06</sup>

### « Montesquieu et nous »

au Château de La Brède

## Calendrier Sportif de Mai

18<sup>05</sup>

Foot : Seniors B La Brède / Avensan Moulis (Stade de La Sauque)

Foot : Seniors C La Brède / Aillas Auros (Stade de La Sauque)

22<sup>05</sup>

30 ans de l'Aïkido

31<sup>05</sup>

Foot : Tournoi des partenaires stade de la Sauque

7<sup>06</sup>

Foot : Tournoi des jeunes

## BUDGET 2008

### Adoption du budget communal pour 2008

**Budget de transition entre deux mandats, le budget 2008 permettra déjà la réalisation d'opérations prévues au programme d'action de la municipalité sans augmentation des taux d'imposition.**

Le Conseil Municipal a adopté par 21 voix contre 6 le premier budget primitif de la nouvelle mandature lors de sa séance du 15 avril dernier. Le budget pour 2008 sera un budget de transition entre deux mandats, mais il permettra le lancement de la politique voulue par les élus. Ce sont près de 5,8 millions d'euros au total qui sont programmés pour assurer le fonctionnement et l'équipement de la Ville en 2008.

**La section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et recettes à la somme de 4 016 440 €**

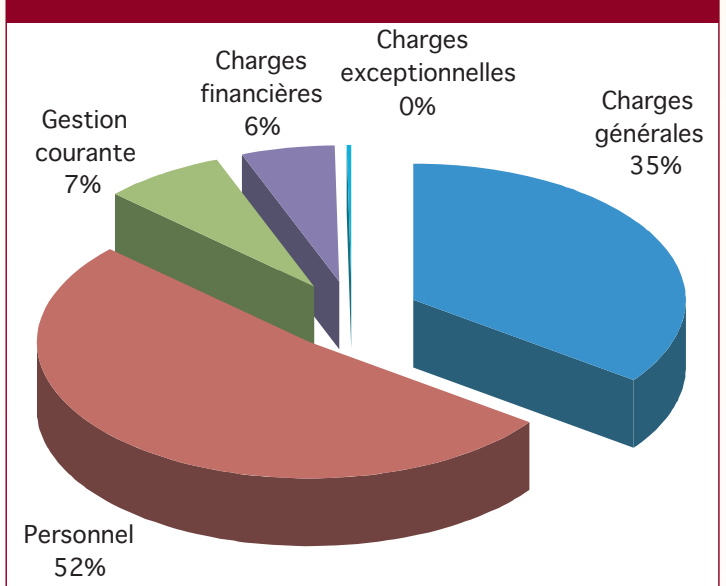
#### Au niveau des dépenses

Elle comprend les achats de matières et fournitures nécessaires au travail des services municipaux (eau, énergie, alimentation pour la cantine, fournitures administratives, scolaires, d'entretien, de voirie, petits équipements, vêtements de travail...) qui sont estimés aux alentours de 370 000 €.

Elle inclut les services extérieurs (prestations de services, locations, entretien et réparations, maintenance des équipements et des locaux, assurances, rémunérations d'intermédiaires, publications, fêtes et cérémonies, relations publiques et communication, transports, poste et télécommunications...) qui permettent d'assurer l'entretien quotidien de la commune (terrains et espaces verts, bâtiments communaux, écoles, voirie, réseaux d'éclairage public ou d'évacuation des eaux pluviales, maintenance des matériels). Ces dépenses sont estimées à 862 000 €.

Les dépenses de fonctionnement comprennent aussi les charges de personnel qui représentent aujourd'hui plus de la moitié du budget de fonctionnement de la commune (près de 52%) et une enveloppe prévisionnelle de 1 828 000 € pour les 70 agents communaux. Elles contiennent enfin les indemnités des élus (maire et adjoints), les subventions aux organismes publics (Centre Communal d'Action Sociale, Service Départemental d'Incendie et de Secours...) ou privés (une enveloppe de 85 000 € est prévue en 2008 pour les associations brédoises).

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2008





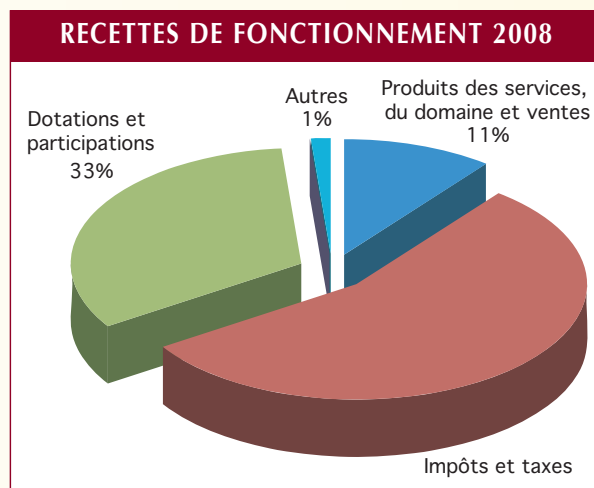
## Au niveau des recettes

Elles sont constituées tout d'abord par les impôts locaux.

Pour ce qui est des impôts directs (taxe d'habitation et taxes foncières), la municipalité a décidé, pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, de maintenir les taux communaux au niveau de 2005. Les recettes fiscales prévues seront de 1 280 000 € en 2008. S'y ajoutent l'attribution de compensation de la taxe professionnelle versée par la communauté de commune qui perçoit aujourd'hui cet impôt à la place de la commune (583 000 €), et diverses autres taxes.

Viennent ensuite les financements de l'Etat qui représentent des recettes globales de 1 181 800 € : il s'agit de la dotation globale de fonctionnement et de compensations aux exonérations fiscales diverses accordées par l'Etat.

Enfin, les produits des services octroyés à la population sont constitués essentiellement par les recettes issues du paiement de la cantine, des activités périscolaires et de l'accueil de loisirs, de la crèche et de la halte garderie mais aussi des billetteries des fêtes et spectacles ou des concessions funéraires. Ces recettes se montent à 381 000 € environ.



## La section d'investissement sera consacrée en 2008 à des opérations dont certaines sont déjà réalisées ou en cours

- de réfection et d'amélioration de la voirie communale (Chicane, Cabiron, Armingas...),
- d'équipement des services (matériel, véhicules, informatique)
- d'amélioration des bâtiments communaux (scolaires en particulier)
- d'aménagement de la cour de l'école primaire, stores et volets roulants, chaudière de l'école maternelle, mobilier...).

La création d'un espace d'accueil et de réunions pour les usagers du stade de la Sauque (football), sera le projet principal de 2008. Cette construction, qui tiendra compte des critères de développement durable, permettra de libérer l'actuel club house du football, situé au stade du bourg, au profit du rugby.

Dans le même sens, les deux défibrillateurs (appareils automatiques de réaction rapide aux accidents cardiaques) promis ont été acquis et sont déjà installés à la Mairie et au stade de la Sauque.

**Ce sont près de 800 000 € d'opérations nouvelles qui pourront ainsi être réalisées cette année.**

Le montant total de la section d'investissement en dépenses s'élève à 2 213 000 € équilibré par un montant équivalent de recettes : excédent de fonctionnement reporté, fonds de compensation de la TVA, taxe locale d'équipement, subventions à recevoir, restes à réaliser en recettes et emprunt (200 000 € proposés pour financer les investissements à long terme).

